



Brevet Technicien Supérieur

Gestion et Protection de la Nature

Animateur (rice) nature EEDD

Garde nature, garde pêche
ou garde du littoral

Technicien(ne) gestionnaire
de milieux naturels

Conducteur (rice) d'opération de
gestion des espaces de nature

Médiateur (rice) scientifique

Responsable de la charte
environnementale d'une entreprise

Chargé(e) de vie associative

Chargé(e) d'études naturalistes



UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

Centre de formation / Entreprise d'accueil

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les écosystèmes et les activités humaines sur un territoire
- Conduire des opérations techniques de gestion environnementale et de conservation des écosystèmes
- Elaborer un cahier des charges
- Organiser le travail et l'encadrement d'une équipe
- Communiquer et assurer des actions de médiation dans le cadre de réunions ou d'actions de concertation
- Inventaire naturaliste

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans en alternance
- 41 semaines au CFA-CFPPA
- 53 semaines en entreprise
- 10 semaines de congés payés

CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Avoir entre 18 et 29 ans révolus
- Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (BTA, baccalauréat) ou supérieur
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de ce secteur d'activités

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

- Expertise naturaliste
- Concertation territoriale
- Génie écologique
- Projets de gestion et de préservation de la nature
- Animation d'un public
- Valorisation des espaces naturels

Enseignement général

- Français, communication
- Documentation
- Sciences économiques, sociales et juridiques
- Anglais
- Mathématiques, informatique
- EPS

Nos spécialités

- Séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) et Aménagement du Territoire
- Techniques sportives liées aux pratiques professionnelles (Initiation à l'apnée, à la plongée et à l'escalade)
- Photographie naturaliste

Partenaires

- Parc National de Port-Cros
- Conservatoire botanique méditerranéen
- Conservatoire du littoral
- TPM
- LPO
- CIETM
- ONF
- Fédération départementale de pêche

Modalités d'évaluation

- Contrôles en cours de formation sur les deux ans (50%)
- Epreuves terminales, dossier d'étude technique avec soutenance orale (50%)



POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat de spécialisation
- BTSA en 1 an
- Licence professionnelle
- Études universitaires, (classe post BTS pour préparer en 1 an, les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture)

Les domaines concernés sont :

- les études naturalistes et études d'impact
- la gestion et la prévention des risques naturels
- la gestion et le développement des énergies renouvelables
- les chantiers d'aménagement en espace naturel
- la gestion des espaces naturels de l'eau et de la forêt
- la gestion et le traitement des déchets
- la coordination de projet et la concertation territoriale
- l'éducation à l'environnement
- la médiation du patrimoine
- l'écotourisme



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64
apprentissage.hyeres@agricampus.fr

agricampus.com



- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Ouverture de la formation : septembre 2020

